Les cases créoles de Tamatave

Rafolo Andrianaivoarivony
Université d'Antananarivo

Habitué à travailler dans le vaste champ d'investigation de la culture matérielle et du patrimoine culturel bâti[1] en tant qu'archéologue, nous avons choisi dans ce travail de cerner les contacts entre les Mascareignes et la ville de Toamasina[2] à travers les maisons qualifiées de créoles et justement appelées « cases créoles », pour la période allant du dernier quart du XIXe siècle à la première moitié du XXe. Durant la période, en effet, des Européens dont surtout des Français, en provenance ou non des Mascareignes, ont décidé de résider à Tamatave. Du fait du climat de la cité à peu près semblable à celui des autres îles au vent de l'océan Indien[3], le style de maison qu'ils se faisaient édifier était l'habitation créole. Par la suite, les Malgaches ont suivi le pas et les ont imités. Voilà pourquoi la proportion des cases dites créoles dans l'espace urbain de Tamatave est relativement élevée, particulièrement dans les quartiers de la vieille ville, tels Anjoma et Ampasimazava, (cf. plans de la ville en 1898 et en 1925, Pl. 1 et Pl. 2).

Par une approche rapide comparative avec des modèles visibles à La Réunion, la présente contribution s'attachera alors à en dresser la typologie pour Tamatave, à cerner leurs caractéristiques communes et variantes, à noter les matériaux de construction utilisés et à voir si les créations de Tamatave sont bien spécifiques ou tout simplement des modèles des Mascareignes transplantés en terre malgache. Il faut préciser au préalable que nous nous sommes surtout intéressé, tant pour les exemples réunionnais que tamataviens, aux seules cases du plus grand nombre, donc aux cases populaires, dues à une architecture populaire elle-même expression d'une culture populaire, d'où l'absence dans les exemples étudiés, de ces vastes et belles demeures des grands domaines appelées « grandes cases » par les architectes locaux et les habitants des îles et désignant les maisons des maîtres autrefois. Les sources utilisées étaient de deux catégories : iconographiques composées d'une cinquantaine de photographies anciennes conservées à la FTM[4] et relatives à Tamatave et une soixantaine de cases *in situ* observées à Tamatave entre 1999 et 2004 et à La Réunion en 2000 et 2004.

Notre propos tournera essentiellement autour de trois points d'importance inégale :

– Définition et caractéristiques des « cases créoles » ;

– Typologie des cases créoles tamataviennes ;

– Permanences et variations.

1. Une étude sur « L'architecture traditionnelle à Madagascar : reflet de l'identité d'un peuple » a été déjà faite et publiée dans *Madagascar Fenêtres. Aperçu sur la culture malgache*, Antananarivo, AFCA/CITE, 2002, pp. 100-115. Cette contribution sur les cases créoles de Toamasina peut donc être considérée comme une continuation, sur le plan régional, de ce qui a été fait sur le plan national.
2. Autre nom du grand port de l'Est, officialisé sur les cartes et dans la vie courante en 1975 par la Révolution Socialiste Malagasy. Tamatave est un nom francisé issu du malgache *Toa matavy* ayant la même signification que Toamasina, tous deux liés au goût de l'eau de mer (*masina* = *matavy* = salé).
3. Un climat subéquatorial, humide et chaud toute l'année et marqué par les Alizés du Sud-Est.
4. Institut Géographique et Hydrographique de Madagascar issu de IGN-Madagascar, sis rue Dama – Ntsoha, Ambanidia Antananarivo. Nous avons utilisé les Albums n° 9, 15, 19, 20 et 26 comportant des photographies anciennes de 1898, 1901, 1903 et 1904.

I - DÉFINITIONS ET CARACTÉRISTIQUES DES CASES CRÉOLES

Qu'est-ce au juste qu'une « case créole » et quelles en sont les caractéristiques principales ? D'après Gabriel Jonquères d'Oriola, architecte des Bâtiments de France et chef du SDAP[5] de La Réunion, la maison créole est un parallélépipède rectangle à un niveau et à toiture à quatre pans, le plus souvent en bois et issue du savoir-faire technique des charpentiers de marine de l'Ouest de la France de la deuxième moitié du XVIIe siècle[6]. Durant le XVIIIe siècle et avec la Révolution, la maison créole évolue en recevant la varangue et/ou une façade principale à imposantes colonnades doriques et en adoptant un savant art de la composition, puis lorsque la société créole de La Réunion s'est diversifiée et équilibrée à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, apparaît une architecture populaire qui conserve les valeurs des époques précédentes et innove en adoptant une ornementation exubérante usant de couleurs parfois[7].

Tenant compte des facteurs climatiques et du mode de vie des occupants des cases, l'on définirait la case créole comme une maison avec ses dépendances caractérisée par le goût pour le décor et adaptée au climat tropical humide proposant des solutions propres au mode de vie créole, entretenant la convivialité entre les membres de la maisonnée et offrant un accueil rapproché et courtois aux visiteurs non connus.

Les modèles étudiés à La Réunion et à Tamatave dont quelques-uns sont présentés en illustration[8] (planches 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour La Réunion), sont en effet des maisons attractives exprimant par maints détails le souci du décor et de l'ornement : bandeaux à motifs géométriques, frontons décorés, frises de lambrequins (Pl. 8, 9, 11), fenêtres à petits bois, déclinaisons de couleurs vives[9]... Ces maisons sont adaptées aux conditions climatiques avec leur toiture à quatre pans pour mieux résister aux grands vents, cycloniques ou non (Pl. 4, 5, 6), leur implantation souvent légèrement en surélévation par rapport au niveau du sol[10] pour lutter contre l'humidité et permettre à l'air de circuler sous la case et les matériaux de construction adoptés : planches de bois horizontales (Pl. 5, 7, 9), bardeaux, fibres tressées, affouches et rondins pour les matériaux en végétal ; moellons de pierre, parpaings, briques, tôles (Pl. 4, 8), mortiers de ciment, de chaux ou d'argamaste[11] pour les matériaux en dur et du bois sous tôle pour les matériaux mixtes.

Ces cases créoles, riches ou pauvres, rurales ou citadines, obéissent toutes par ailleurs à des principes organisationnels précis : l'habitat est entouré d'une clôture en bois, en dur ou en tôle comportant un portail à l'avant (pour les visiteurs et les amis, Pl. 8) et à l'arrière (pour les membres de la maisonnée et les intimes). Le premier détermine d'ailleurs la façade principale de la case qu'on appelle communément « l'avant/*dovan* » à La Réunion, une façade caractérisée par une symétrie parfaite par rapport à l'axe médian

5. Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.
6. G. Jonquères d'Oriola, « Maisons de ville » in *Vieilles Maisons Françaises,* Paris, n° 185, décembre 2000-janvier 2001, p. 34.
7. *Ibidem*, p. 36.
8. Sur la base de photographies (des diapos), les dessins au trait ont été réalisés par Haja Ramiandrarivo., dessinateur au Département de Civilisations (Centre d'Art et d'Archéologie). Nous l'en remercions vivement ici.
9. P. Pongérard, « Villégiatures thermales » in *Vieilles Maisons Françaises,* Paris, n° 185, décembre 2000-janvier 2001, p. 33.
10. 20 à 50 cm environ.
11. Un mortier d'origine indienne dur et lisse à base de chaux, de sable, d'eau, de blanc d'œufs et de lait caillé et d'autres intrants parfois (S. Réol, « Une recette édifiante : l'argamaste » in *Cases créoles de La Réunion* (sous la dir. de C. Laulhère-Vigneau), Paris, Editions Plume/Flammarion, 2001, p. 33. Nous n'avons pas retrouvé ce mortier sur les cases de Tamatave. Un dernier matériau, présent uniquement sur les fenêtres sous forme de grille de protection, est la ferronnerie.

de la case et à l'allée centrale menant à une varangue où l'on accède par des marches d'escaliers (Pl. 5, 6, 7, 9). Cette partie « avant » des cases, composée du portail, de l'allée centrale, des marches d'escaliers, de la varangue et du salon, a été conçue pour l'accueil des visiteurs qui peuvent être des étrangers et souvent, il y a un côté « paraître » évident qui domine ici. L'arrière de la case, par contre, appelée en créole « *déryer* », est bien sûr l'espace opposé à l'avant et réservé à la vie intime et domestique : ici règnent l'utilitaire et le privé avec la cour et les côtés de la case, la cuisine et les autres dépendances, la varangue arrière et l'espace des plantes et des animaux[12].

Les définitions données, les caractéristiques brossées et les éléments d'architecture énumérés à propos des exemples réunionnais de cases créoles se retrouvent à quelques détails près aux cases de Tamatave.

II - TYPOLOGIE DES CASES CRÉOLES DE TAMATAVE

Le paysage originel de Tamatave à travers les maisons d'époque est assez difficile à imaginer suite aux aménagements successifs et à la disparition des cases pour de multiples raisons. Les plans de la ville en 1898 (Pl. 1) et en 1925 (Pl. 2) et les sources iconographiques de la FTM nous informent qu'il existait bien autrefois un quartier créole à Tamatave du côté d'Ampasimazava, en face de la baie d'Ivondro (Pl. 3) et des cases créoles se rencontraient et subsistent encore dans l'espace urbain, particulièrement à Ampasimazava et à Anjoma, le long des Boulevards Augagneur, Joffre, OUA[13], Paul Doumer et Ratsimilaho, des Rues du Commerce, Nationale, la Batterie, Flacourt, Jeanne d'Arc, Sylvain Roux, la Colonne, Ile de France et de l'Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny[14].

Partant des formes et des dimensions, les architectes distinguent principalement trois grandes catégories de cases créoles à La Réunion : les « grandes cases » ou maisons de maîtres liées au grand domaine et spacieuses, les « cases-villas » ou maisons de dimensions moyennes mais coquettes enfin les « petites cases » ou maisons ordinaires, celles du plus grand nombre et de dimensions courantes[15]. Le cadre, le contexte et les bâtisseurs étant différents, nous ne pourrons pas transposer cette typologie pour distinguer les cases créoles de Tamatave et les critères utilisés seront ici le style, les matériaux de construction et secondairement les dimensions. Ainsi nous avons à Tamatave quatre catégories bien distinctes : la catégorie des grands classiques de la fin du XIXe siècle, celle des cases à tourelles, celle des cases modernes en dur et celle des cases classiques de dimensions courantes. Toutes ces cases sont bien créoles car elles ont une cour, un portail, un volume rectangulaire, une façade avant (principale) caractérisée par la symétrie de ses éléments, une allée centrale plus ou moins longue, des marches d'escalier menant à une varangue parfois fermée, une toiture à deux ou à quatre

12. M. Watin, « Typologie des cases créoles » in *Vieilles Maisons Françaises*, Paris n° 185, décembre 2000-janvier 2001, pp. 16-19. À propos des principes organisationnels de l'espace créole, cet anthropologue de l'Université de La Réunion précise que « *le monde de l'avant s'organise autour de trois principes : la symétrie, la minéralisation et la rigueur* » (p. 18) tandis que « *l'arrière s'organise autour de trois autres s'opposant en gros à ceux de l'avant : la fonctionnalité, le provisoire et l'exubérance* » (p. 19).

13. Boulevard n° 28 en 1925 (Pl. 2).

14. Un regard comparatif sur les plans de la ville à différentes époques dont la nôtre atteste que les noms des rues n'ont guère changé depuis 1898 et 1925 : ainsi la rue du Commerce, la rue de l'Ile de France, la rue Nationale, les boulevards Joffre et Augagneur, la rue de la Batterie, la rue/place de la Colonne, la rue Sylvain Roux, la rue Flacourt…

15. M. Watin, *op. cit.*, p. 16.

pans dont la planche de rive est remplacée par une frise ajourée (lambrequin), un salon, des salles avant et arrière et une ou des dépendances.

La catégorie des grands classiques de la fin du XIXe siècle est composée d'une unique construction, les autres de même style et facture ayant été démolies ou détruites par le temps et/ou les intempéries : il s'agit de la très jolie villa Christian Bang de la rue Paul Doumer à Anjoma, bâtie en 1885[16] et servant de locaux depuis plus d'une décennie à l'Alliance Française de Tamatave[17] (Pl. 12). D'un plan en Té et toute en bois déclinée en blanc et vert avec toiture en bardeaux à deux pans, la Villa Christian Bang est d'un volume assez important ; elle est surélevée d'une soixantaine de centimètres par rapport au niveau du sol et dispose d'une partie avant composée d'un portail donnant sur le boulevard Paul Doumer, d'une allée centrale également axe de symétrie d'un jardin/pelouse muni de bancs et d'une varangue aménagée sur trois côtés parée d'une jolie frise ajourée (Pl. 12a et b). L'on y accède par des petites marches d'escalier, au centre et sur les deux côtés. Fait rare pour une case créole à Tamatave, la Villa Christian Bang dispose de deux niveaux, un rez-de-chaussée et un étage sous combles et est toute en profondeur (Pl. 12c). Sa partie arrière est composée d'un portail accessible aux véhicules, d'une cour et de dépendances constituées d'une construction à part servant également de salles d'activités pour l'Alliance Française.

La deuxième catégorie, est celle des cases à tourelles, c'est-à-dire des cases à pavillons d'angle (Pl. 13 et 14). Forte de trois exemples à Tamatave[18], cette catégorie est caractérisée par la présence de deux « tours » sur la façade principale (Pl. 13) ou également à l'arrière (Pl. 14) pour certaines constructions. Ces tours/pavillons d'angle sont des aménagements destinés à multiplier le nombre de chambres pour les membres de la maisonnée et donnent un cachet esthétique particulier aux cases. La partie avant reçoit bien sûr une varangue insérée entre les deux tours et est desservie par des marches d'escalier situées de chaque côté d'une sorte de perron devançant la varangue bien décorée de lambrequins et de balustrades en bois tourné (Pl. 13). Les cloisons de ces cases à pavillons d'angle sont faites de panneaux carrés métalliques couvrant du bois et leur toiture est en tôles. À la fin du XIXe siècle sous l'impulsion d'architectes français, Antananarivo se parait de tels édifices, mais en dur et beaucoup plus imposants en volume et en élévation : ce sont les maisons à tourelles[19]. À Tamatave, l'on ne sait au juste si ces cases à tourelles datent de la même époque ou sont plus tardives, à savoir des années 1925-1930. L'on sait en effet qu'elles ont des sœurs à La Réunion, par exemple à Sainte-Suzanne (Grande demeure des hauts) et à la Plaine-des-Palmistes (Domaine des Tourelles, construit en 1927[20], Pl. 10).

Les cases modernes en dur de style créole à Tamatave utilisent des briques, des moellons de pierre, du parpaing, du ciment et du béton comme matériaux de

16. Cette date est bien visible sur le pignon supérieur de la façade principale (Pl. 12a).
17. Ce qui explique son très bon état de conservation : l'Alliance Française a les moyens nécessaires pour l'entretenir. La Maison Jean Laborde à Andohalo à Antananarivo est également dans le même cas : elle sert de locaux au BAPAF (Bureau d'Appui Pédagogique de l'Alliance Française) et ses dépendances abritent la Radio de l'Alliance Française FM 92 et la station réémettrice en FM de RFI. Cette jouissance a fait l'objet d'un protocole d'accord entre le Ministère malgache de la Culture et le Service Culturel de l'Ambassade de France à Madagascar : la Maison Laborde est effectivement un bien classé et inscrit du patrimoine national malgache.
18. Boulevard Augagneur et Rue de l'Ile de France.
19. A.Rafolo, *op. cit*, 2002, p. 108.
20. M.-C. Colignon, « Au cœur des grands domaines » in *Vieilles Maisons Françaises*, Paris, n° 185, déc. 2000-janv.2001, p. 22.

construction et datent des années 1940 et début 1950. Elles ont un volume sensiblement plus important que celui des cases de la catégorie précédente quoiqu'elles soient pour la plupart à un seul niveau. Elles ont toutes une allée centrale conduisant à une varangue/perron précédée de marches d'escalier situées d'une manière centrale (rare) ou de côté (le plus souvent). La plupart d'entre elles se trouvent aux boulevards Augagneur et Ratsimilaho, c'est-à-dire dans les quartiers chics de la cité et, fait à signaler, elles sont moins des habitations que des bureaux : ainsi par exemple la Maison TOTAL sise boulevard Augagneur avec son allée centrale, ses marches d'escalier menant à la varangue, puis au-delà, les chambres transformées en bureaux ou encore la maison de la Capitainerie (Maison de la Marine Marchande) sise boulevard Ratsimilaho à côté de la Mosquée et en face du port avec ses marches d'escalier sur façade principale conduisant à la varangue aménagée sur deux côtés (avant et latéral gauche) puis les différentes ouvertures donnant sur les bureaux. L'on pourrait aussi citer la belle demeure d'armateurs très proche des cases-villas réunionnaises (Pl. 6) sise boulevard Ratsimilaho avec ses colonnades doriques, son allée centrale précédée d'un portail, sa varangue fermée par de larges baies vitrées pour se protéger du vent du large (la maison se tourne en effet face à la mer). Un dernier exemple qui devait être magnifique et imposant à l'époque est sis à côté de la Place des Banians historiques[21], rue Sylvain Roux à Ampasimazava : il s'agit d'une grande maison à varangues à deux niveaux avec colonnes doriques[22], portail et marches d'escalier. Son aspect actuel est bien pitoyable sous l'ombre des banians car ses propriétaires n'arrivent plus à l'entretenir.

La dernière catégorie, la plus importante, est celle des cases classiques conçues par le plus grand nombre caractérisée par des dimensions modestes, une forme plus ou moins carrée pour les plus grandes et rectangulaire pour les plus petites et par l'usage de matériaux courants : planches de bois assemblées horizontalement, bois sous tôles ou tôles. La toiture est à quatre pans avec un décor de lambrequins, les façades déclinées en blanc, bleu ou jaune et les ouvertures en vert ou en rouge bordeaux. La plupart de ces cases sont surélevées par rapport au niveau du sol humide en permanence et possèdent une allée centrale se terminant par des escaliers donnant sur une varangue qui est un espace de vie à part entière d'où la décision fréquente de la fermer par des cloisons en bois ou par des briques ou du parpaing alvéolé, un aménagement typiquement créole permettant de voir ce qui se passe dans la rue sans être vu[23]. Leur caractéristique commune, outre la rusticité, est également le respect de la symétrie pour l'agencement de la façade avant ainsi que l'étroitesse de la propriété en terme de superficie : souvent la cour, si elle existe, est bien minuscule.

III - PERMANENCES ET VARIATIONS

Il s'agit ici de répondre à la question de savoir si les cases créoles de Tamatave sont bien spécifiques ou tout simplement des transpositions de modèles réunionnais. Pour cela, il nous faut dans un premier temps souligner les permanences, c'est-

21. Place Bien-Aimée déjà présente en 1898 (Pl. 1).
22. La mode des colonnades doriques faisait fureur à La Réunion sur les grandes cases après la Révolution et durant le XIXe siècle : c'était le courant néo-classique français imposant l'adoption de colonnades d'ordre dorique à la façade principale ordonnancée selon la haute tradition (G. Jonquères d'Oriola, *op. cit.* 2000-2001, p. 37).
23. À La Réunion, on parle de pergola et de guétali. À Tamatave, on voit des cases dont la varangue est aménagée de la sorte du côté de la Mosquée (bâtie en 1930), rue Flacourt et rue Jeanne d'Arc et plus loin, rue de la Colonne.

à-dire les caractères et les éléments communs répondant aux principes généraux de l'architecture créole, ensuite marquer les variations, c'est-à-dire les caractères propres qui personnalisent les cases de Tamatave.

Nous avons déjà dit plus haut en parlant de typologie que la « créolité » des cases de Tamatave est indiscutable dans la mesure où les principaux attributs spécifiques et les caractères de la case créole y sont effectivement bien présents : clôture, portail, cour, allée de façade, petits escaliers, varangue, éléments de devant bien symétriques, toiture à deux ou quatre pans, dépendances, goût du décor, usage de vives couleurs, rusticité. Les matériaux utilisés pour la construction des cases ne diffèrent en rien de ceux utilisés à La Réunion. L'on note donc un remarquable respect de la philosophie créole en terme de construction de la part de ces cases tamataviennes Elles constituent cependant des créations spécifiques car présentent des variations qui les personnalisent par rapport aux modèles réunionnais, principalement la conception de l'accès à la varangue d'un côté, et le fait d'être sur pilotis, de l'autre.

D'après M.-C. Colignon, les quelques marches d'escalier qui mènent à la varangue de la maison créole ont pour finalité de « *surélever cette dernière pour lui donner plus d'importance visuelle et la mettre en scène* » aux yeux des visiteurs et des passants[24]. Pour les cases de Tamatave, ces quelques marches d'escalier donnant accès à la varangue sont placées de côté (Pl. 13) et outre la finalité citée, elles permettent également d'accéder au niveau du palier de la varangue et de la case qui est en légère surélévation par rapport au niveau du sol (Pl. 12, 13). Cette surélévation, nécessaire avons-nous dit à l'aération du dessous de la case, est obtenue par l'artifice d'un jeu de pilotis à découvert (Pl. 12) ou cachés (Pl. 13). Cette technique est issue de la tradition locale et générale à toutes les régions humides de Madagascar[25]. Des petits détails issus des goûts individuels comme l'usage de bois tourné[26] à la balustrade de la varangue (Pl. 13) ou la configuration des frises ajourées (Pl. 12) constituent d'autres caractères de variations qui ne compromettent en rien mais confortent au contraire le caractère créole des cases car déclinaisons d'une même base.

CONCLUSION

Après avoir vu, ne serait - ce que rapidement, les différentes catégories de cases créoles à Tamatave, leurs similitudes à celles de La Réunion et leurs spécificités, nous pouvons parler comme Michel Watin de l'existence d'une « *unicité du fait créole* »[27] en terme de caractères et de construction de maisons dans notre région du Sud-Ouest de l'océan Indien. Les cases créoles de Tamatave et d'ailleurs sont des habitations attractives entretenant la convivialité ; elles sont adaptées aux conditions climatiques des îles et conçues pour répondre à une culture – celle des habitants des îles – à un style de vie et à un mode d'habiter sous les Tropiques.

Ces cases ne sont pas uniquement des témoins du passé et des liens unissant nos îles mais elles sont aussi et surtout porteuses de valeurs d'authenticité et d'esthétique qu'il importe de préserver et de protéger. Pour le cas de celles de Toamasina,

24. M.-C. Colignon, *op. cit*, 2000-2001, p. 22.
25. La côte Est, le Nord et Nosy Be - Sambirano (NO).
26. Du bois (planche) plutôt découpé à La Réunion.
27. M. Watin, *op. cit.*, 2000-2001, p. 19

elles doivent constituer pour les autorités municipales et les édiles un levier puissant pour l'élaboration d'une politique du patrimoine urbain. Ici comme à La Réunion, à Maurice ou aux Seychelles en effet, l'ennemi de ces cases créoles est le manque d'entretien, l'urbanisme moderne, l'usage abusif du béton et la construction d'immeubles collectifs de rapport[28]. Jusqu'ici, elles ont su et pu résister aux insectes xylophages et aux cyclones, à nous d'agir pour qu'elles puissent être transmises aux générations futures en héritage.

Liste et légende des illustrations

Pl. 1 – Plan de la ville de Tamatave en 1898.

Pl. 2 – Plan-croquis de la ville de Tamatave en 1925.

Pl. 3a – Vue du quartier créole, Tamatave, 1903 (cl. FTM).

3b – Cases du quartier créole, Tamatave, 1903 (cl. FTM).

3c – La Rue du Commerce, Tamatave, 1903 (cl. FTM).

Pl. 4 – Exemple de « petite case » en tôle à La Plaine-des-Palmistes (Réunion).

Pl. 5 – Allée centrale, escaliers et varangue (Saint-Louis, Réunion).

Pl. 6 – Exemple de « case-villa » en dur. Noter la symétrie (Hell-Bourg, Réunion).

Pl. 7 – « Case-villa » en bois à Saint-Denis (Réunion) avec façade avant bien symétrique.

Pl. 8 – Portail et lambrequin d'une « petite case » en bois à Saint-Louis (Réunion).

Pl. 9 – Détails d'une varangue. Noter la frise et la symétrie des éléments (Saint-Pierre, Réunion).

Pl. 10 – Domaine des Tourelles, La Plaine-des-Palmistes.

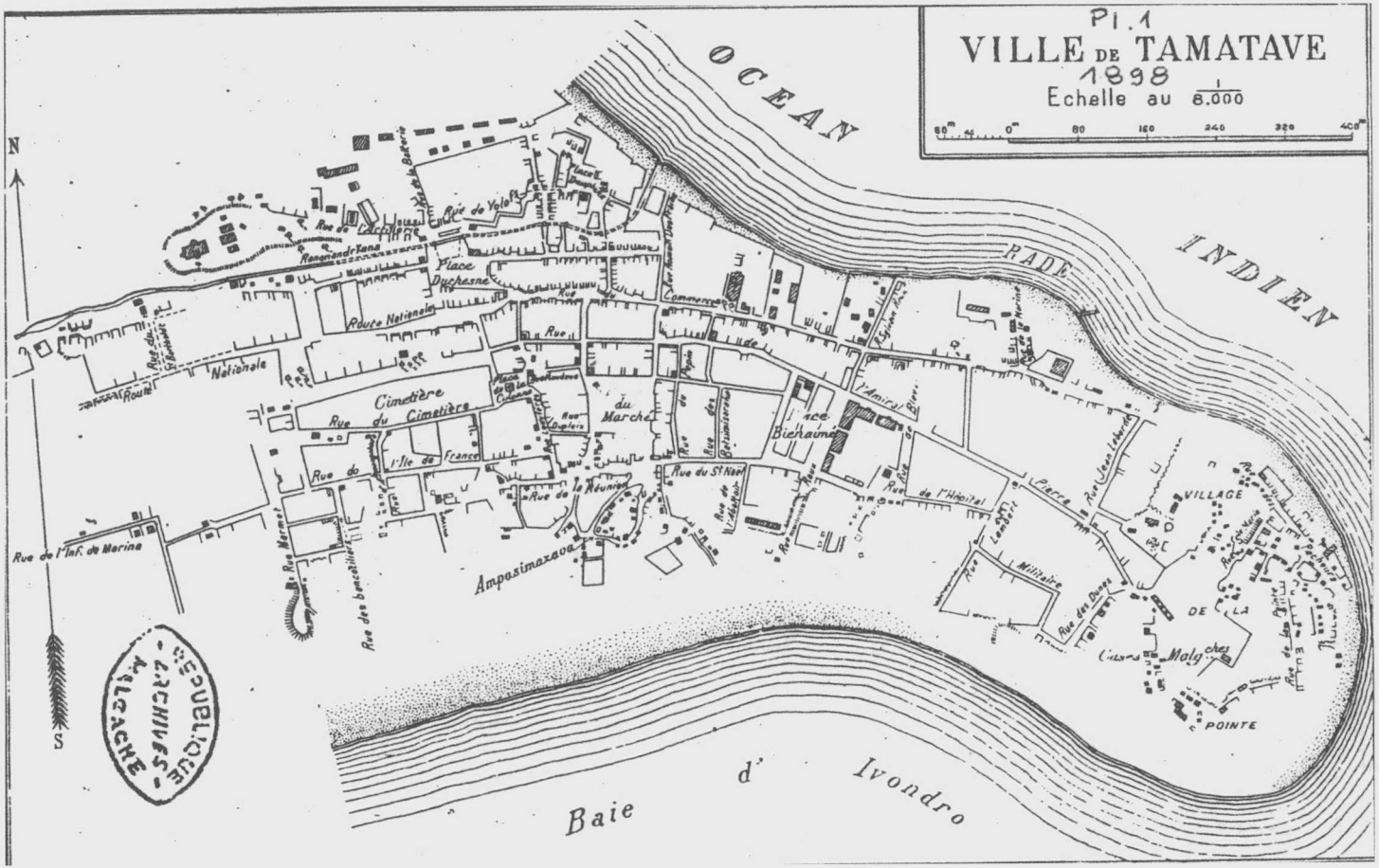
Pl. 11 – Exemples de lambrequins, La Réunion.

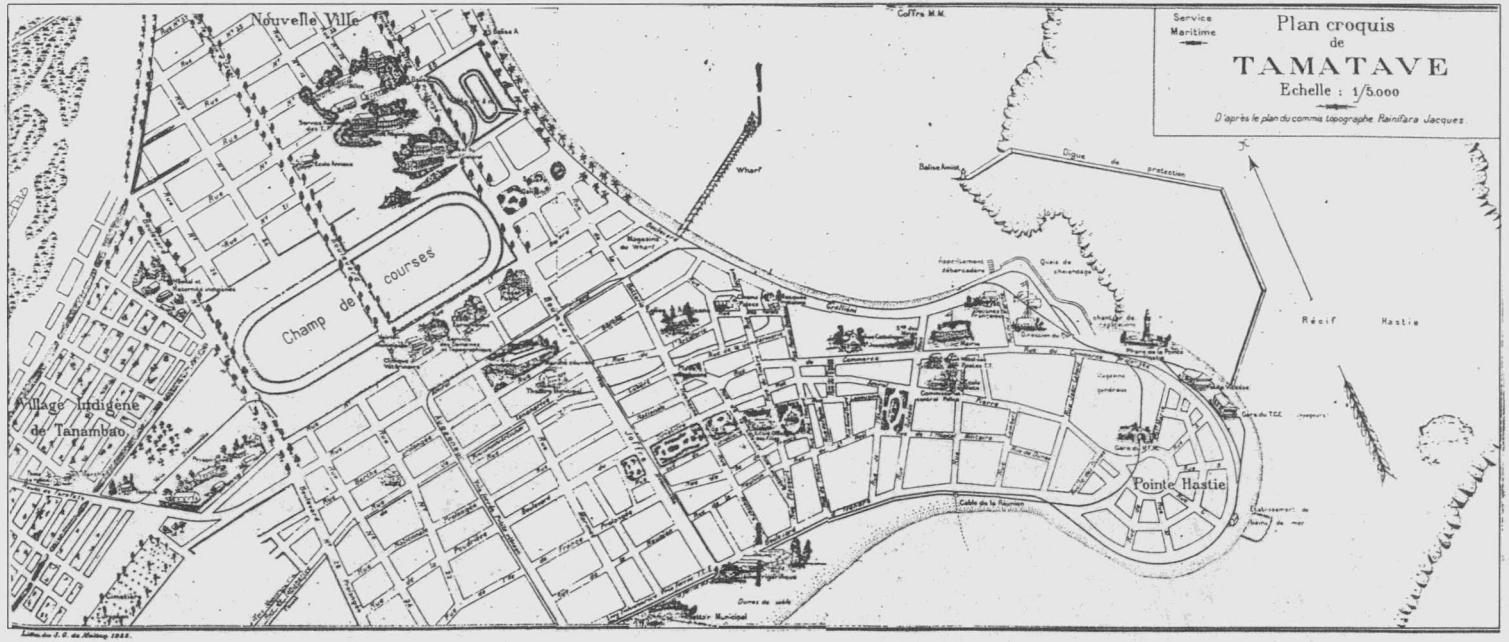
Pl. 12a, b, c – La Villa Christian Bang, Tamatave (1885).

Pl. 13 – Maison à tourelles, Tamatave. Noter la symétrie de la façade.

Pl. 14 – Façades arrière et latérale gauche d'une maison à quatre tourelles, Tamatave.

28. C. Laulhère-Vigneau (dir.), 2001, p. 7 (introduction).


Pl. 1
VILLE DE TAMATAVE
1898
Echelle au 1/8.000
OCEAN
INDIEN
RADE
N
S
Baie d' Ivondro
Place Duchesne
Route Nationale
Cimetière
Rue du Cimetière
Rue du Marché
Place Bienaimé
Rue de l'Hôpital
Rue du St Nord
Rue de la Réunion
Rue de l'Ile de France
Rue de l'Inf. de Marine
Rue des Boucheries
Amposimaxaoa
Militaire
VILLAGE
POINTE
Malgaches
ARCHIVES - BIBLIOTHÈQUE



Pl.2 Plan croquis de Tamatave (échelle 1/5000) établi par Rainifara Jacques en 1925.



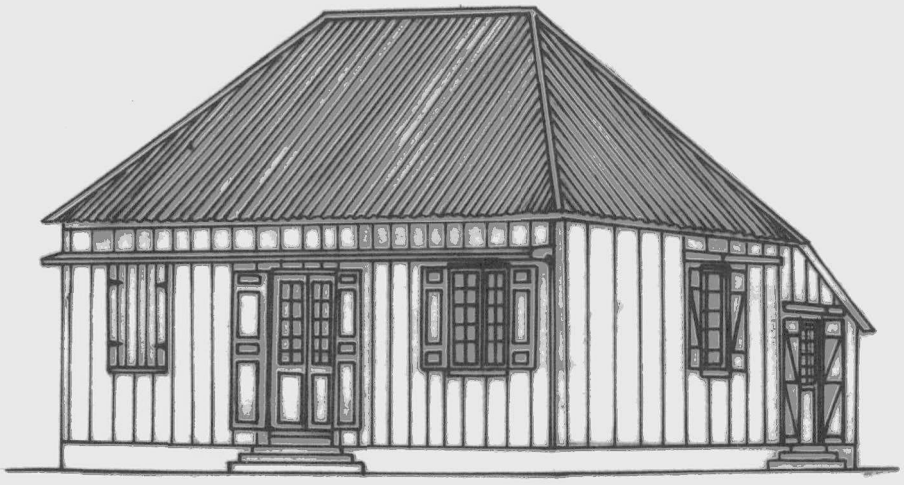
Pl.3a – Vue du quartier créole, Tamatave, 1903 (Cl. FTM)



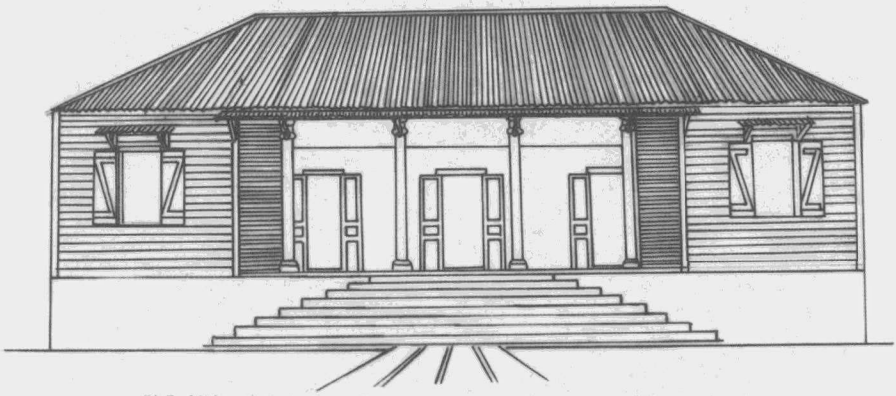
Pl.3b - Cases du quartier créole, Tamatave, 1903 (Cl. FTM)



Pl.3c – La Rue du Commerce, Tamatave, 1903 (Cl. FTM



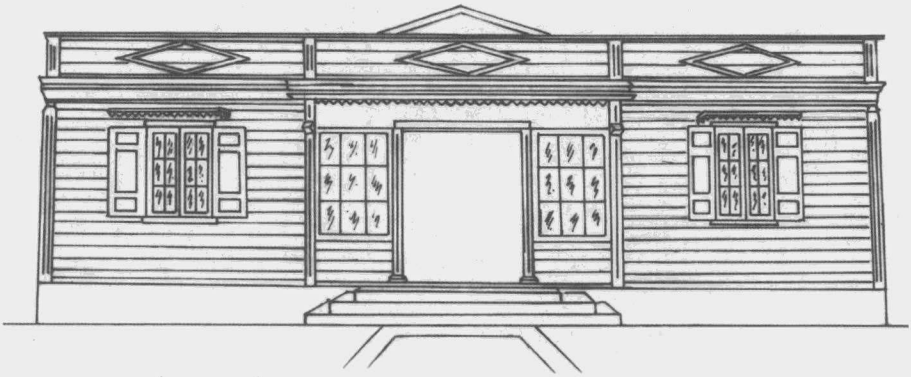
Pl.4 Exemple de "petite case" en tôle à La Plaine - des - Palmistes.



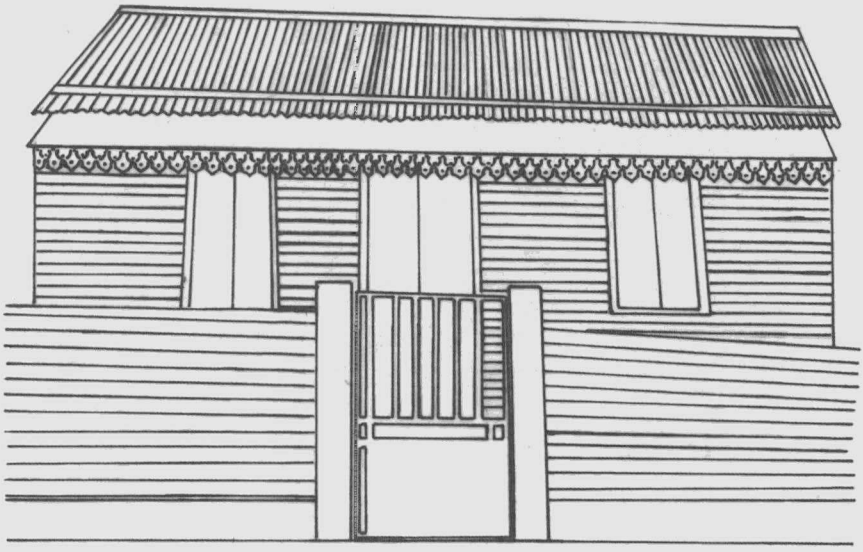
Pl.5 Allée centrale, escaliers et varangue (Saint-Louis).



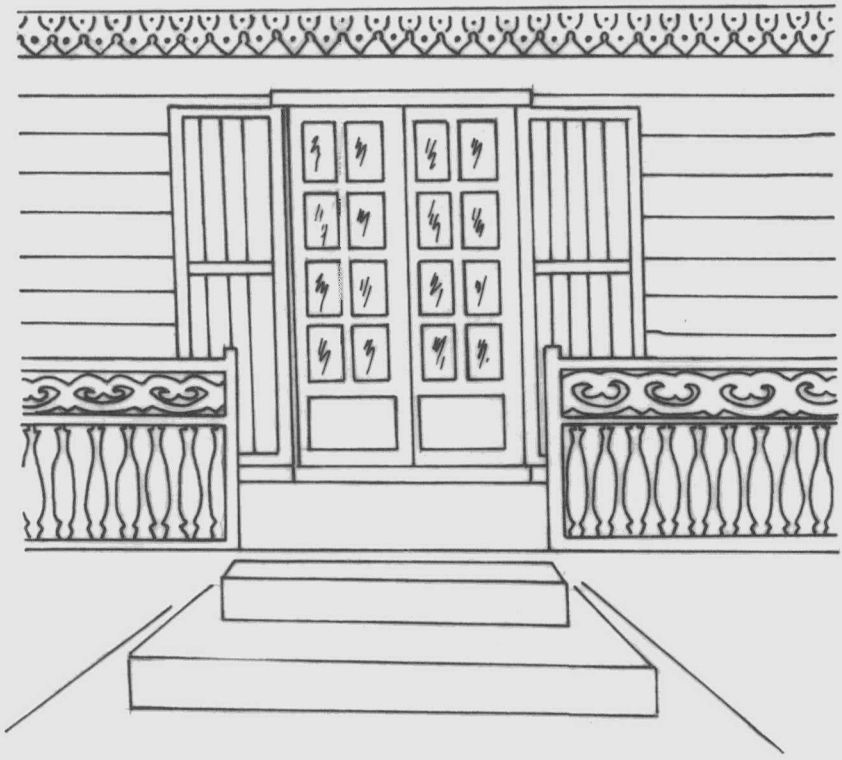
Pl.6 Exemple de "case-villa" en dur. Noter la symétrie (Hell-Bourg).



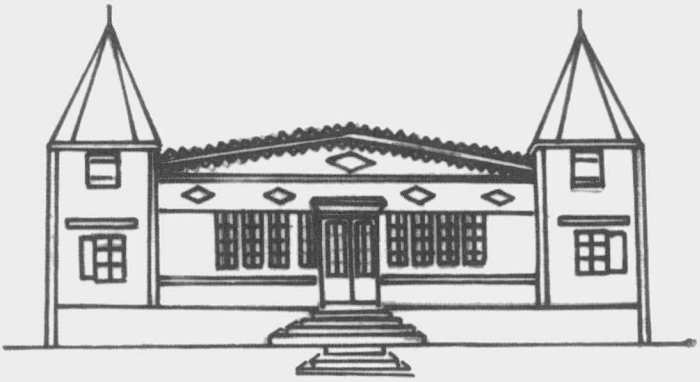
Pl.7 "Case-villa" en bois à Saint-Denis avec façade avant bien symétrique.



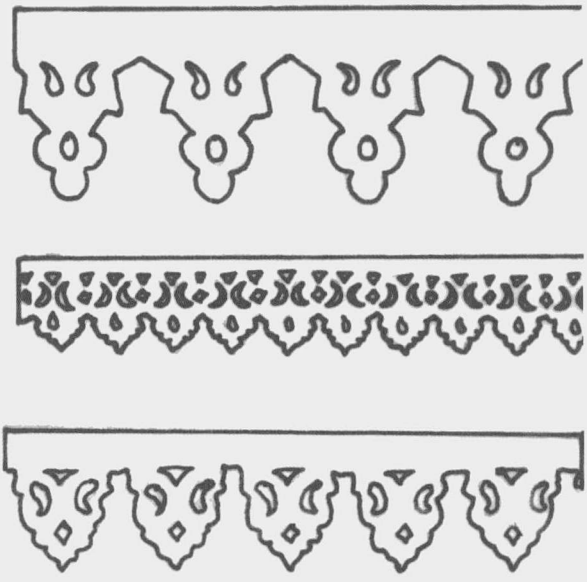
Pl.8 Portail et lambrequin d'une "petite-case" en bois à Saint-Louis.



Pl.9 Détails d'une varangue. Noter la trise et la symétrie des éléments (Saint-Pierre).

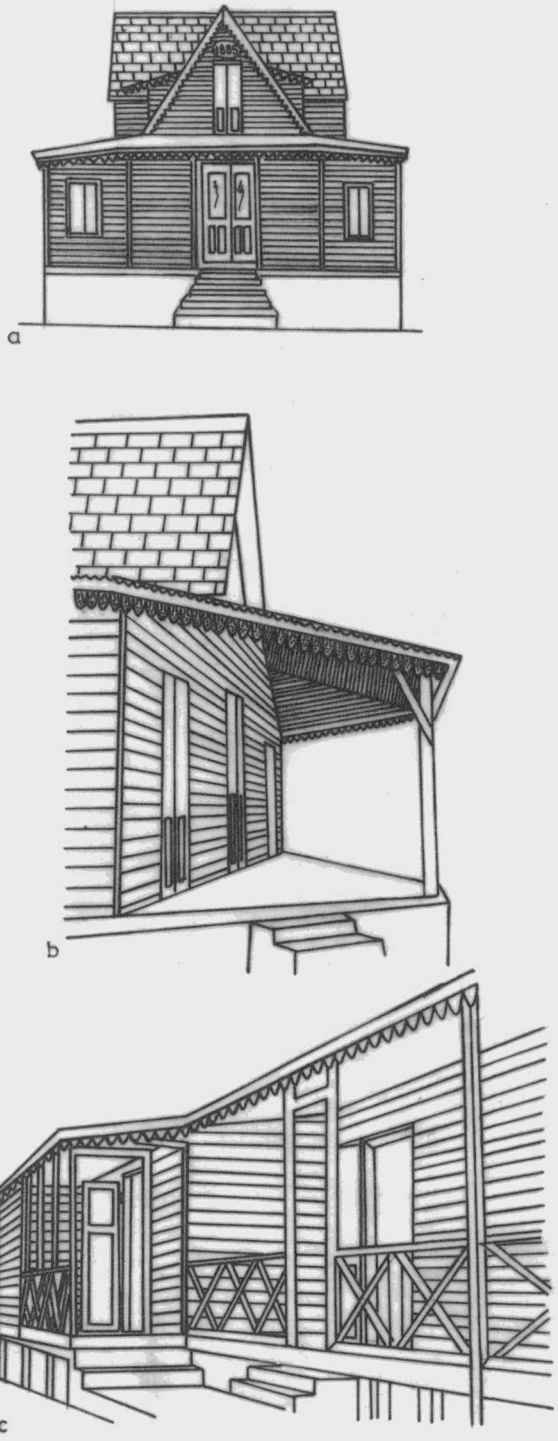


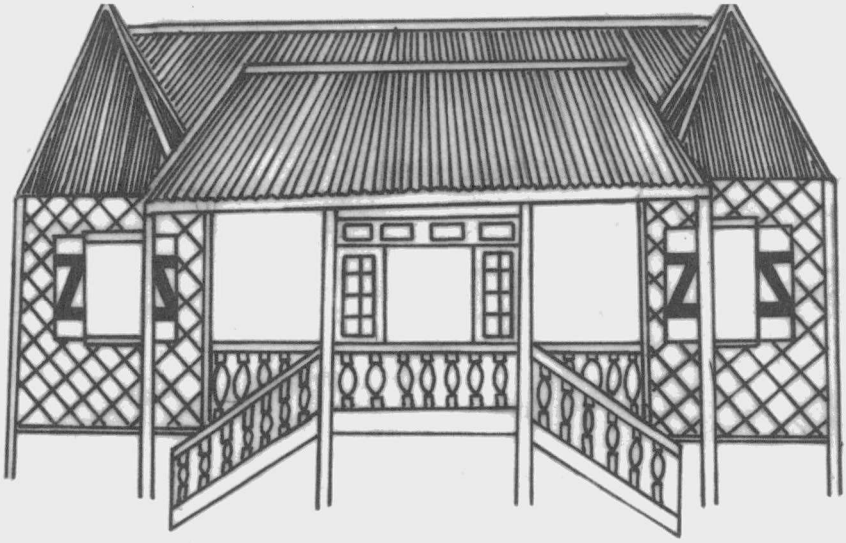
Pl.10 Domaine des Tourelles, La Plaine-des-Palmistes.



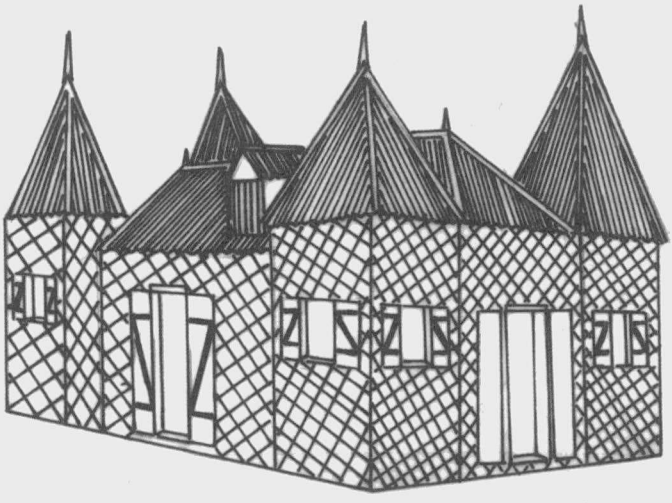
Pl.11 Exemples de lambrequins, La Réunion.

Pl.12 La villa Christian Bang, Tamatave (1885).





Pl.13 Maison à Tourelles, Tamatave, Noter la symétrie de la façade.



Pl.14 Façades arrière et latérale gauche d'une maison à quatre tourelles, Tamatave.